

Une curieuse chanson importée en Valais

Autor(en): **Brodard, François-Xavier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **42 (1952)**

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tremblant encore malgré son apparence de mort, tandis que des charbons s'apercevaient en dessous. Ils en prirent quelques-uns, mais ils se brûlèrent les doigts en les mettant en poche. Arrivés chez eux, ces charbons étaient des pièces d'or. Depuis que les rochers sont tombés, seuls quelques alpinistes éprouvés sont parvenus à pénétrer dans cette grotte.

Une curieuse chanson importée en Valais

par *François-Xavier Brodard*, Estavayer-le-Lac

D'où vient-elle, cette chanson satirique que j'ai recueillie en 1943, de la bouche du R. P. Villettaz, originaire de Grimisuat? Il l'a apprise, lui, d'un abbé Anderegg, né à Loc en Valais vers 1880 et qui avait fait ses études à Rome. Cette chanson est importée, sans aucun doute, car elle contient plusieurs mots de forme non valaisanne. Telle la forme *fin* (1^{er} couplet). Le valaisan dirait *fun'na*. De même la forme *m'implèyso* n'existe pas en valaisan, ni *ku du bosè*, à ce qu'on m'a assuré.

Mon informateur se demandait si cette chanson n'était pas originaire du val d'Aoste. Qui saura éclaircir le problème?

Mon père chantait lui aussi une chanson satirique (mais dont le sujet est tout différent) en patois vaudois de Sedeille. Il l'avait apprise de sa mère, originaire de Châtonnaye, qui la chantait évidemment en en altérant quelque peu le patois. Les chansons satiriques exercent un attrait tout particulier; elles jouissent d'un passeport leur permettant de franchir les limites des dialectes en gardant à un certain point leur forme originelle, laquelle, par son caractère étranger, donc étrange (on sait combien on est chatouilleux en matière de formes et d'accent, d'un dialecte à l'autre!) acquiert un charme de plus, et excite d'autant plus le rire.

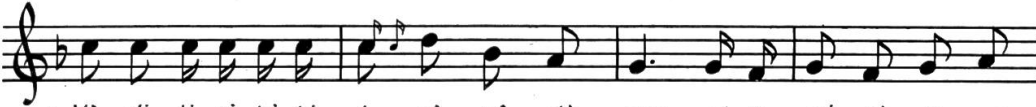
Chose bizarre – normale pourtant au sein d'une population catholique très fervente – la mélodie a tout l'air tirée (ou imitée) de certains airs de litanies en vogue dans nos paroisses, airs où l'on bloque à la file trois invocations terminées par un seul «Ora pro nobis». L'air de cette chanson le triple *ni à l'ova* en fin de couplet surtout, n'est pas sans faire songer à l'«Ora pro nobis» d'une litanie de la Très Sainte Vierge en usage à La Roche (Gruyère).

Le «Amen» final si inattendu, de notre chanson n'est pas pour démentir une origine ... «liturgique»! Il est d'ailleurs d'usage que dans les chansons satiriques populaires on ne se soucie pas de créer une mélodie: on invente les paroles, qu'on colle tant bien que mal sur un air préexistant. On le voit ici ou les couplets 2, 3 et 5 sont plus courts que les autres. On supprime tout simplement le bout correspondant de la mélodie, et le tour est joué. Il serait facile d'en donner d'autres exemples¹.

¹ Je me réserve d'y revenir un jour ou l'autre pour ce qui concerne le canton de Fribourg. Il serait heureux qu'un correspondant le fasse pour le Valais.



1. Li châr- vèn'-ta d'in'-tyè nô, Yè pâ byèŋ fi - - - na;
2. la klâ dou si - - li, La tsa - na è la tsan'-di - - - la;
3. ó ku du bo sè, È ti - - rè trè kou plè - - - yna;
4. cha li vèn't' a - pri, È kri: o Ma-de - lê - - - yna!
5. nà mǝ gro-nyâ pâ Dè chuŋ ke la tsa-na è plè - - - yna!



1. Yè di - ji - yè kè bi - i - yè pâ dè vuŋ, ni lo né ni lo ma -
2. È _____ ch'in va bâ to pyaŋ pyaŋ pyaŋ, _____
3. È chèn' mi-tou bâ chèn' d'a - mou dè - - jò, _____
4. Tou di - ji - yè kè tou bi - i - yè pâ dè vuŋ, ni lo né ni lo ma -
5. Yo fé - jò chèn' k'èi you fèr' a vo _____ chèn' d'a - mou dè -

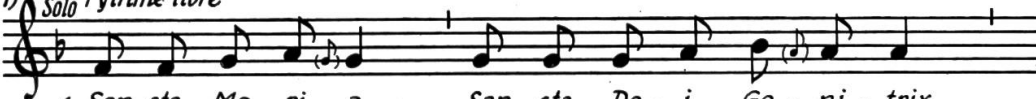


1. tuŋ, ni a l'ò - - - va, ni a l'ò - - - va, ni a l'ò - - - - - va.
2. _____ la tsa - - - na, la tsa - - - na, la tsa - - - na i man.
3. _____ m'im' - plèy - - so, m'im' - plèy - - so, m'im' - plèy - - - - - so.
4. tuŋ ni a l'ò - - - va, ni a l'ò - - - va, ni a l'ò - - - - - va.
5. jò: m'im' - plèy - - - so, m'im' - plèy - - - so, m'im' - plèy - - - - - so.



2. Ya pri - - - - - A - - - - - men.
3. È ch'in va - - - - -
4. È la mè - - - - - trè - - - - - à la fin du couplet 5
5. O ma mè - - - - - trè - - - - - cha

1) Solo rythme libre



1. San-cta Ma - ri - a, San - cta De - i Ge - ni - trix,
2. Ma - ter pu - ris-si-ma, _____ Ma - ter cas - tis - - si - ma,



- San-cta Vir - go Vir - gi - num. O - - - ra pro no - - - bis.
 Ma - ter in - vio - la - - - ta. " " " " "



1. Ma - - - ter Chri - sti. O - - - - ra pro no - bis.
2. Ma - ter in - te - me - ra - - - ta. (etc.)

Traduction: La servante de chez nous

- 1 La servante de chez nous n'est pas «bien» fine. Elle disait qu'elle ne buvait pas de vin, ni le soir ni le matin, ni à l'aube (ter).
- 2 Elle a pris la clef du cellier, la channe et la chandelle, et s'en va en bas (descend) tout lentement, lentement, lentement, la channe (ter) en mains.
- 3 Et elle s'en va au cul (bout) du tonneau et la tire trois fois pleine, et elle s'est mise à terre «ça d'en haut en bas» (à la renverse) «Je m'emplis (ter).
- 4 Et la maîtresse lui vient après et crie: «Oh! Madeleine! Tu disais que tu ne buvais pas de vin, ni le soir, ni le matin, ni à l'aube (ter).
- 5 «O, ma maîtresse, ne me grondez pas, de ce que la channe est pleine! Je fais ce que j'ai vu faire à vous ça d'en haut en bas: je m'emplis (ter) Amen.

Botsè a gran pê

par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac

Quand nous étions petits, on nous disait parfois: *Chə t'ou pà krêrə tè fêjo a vini botsè a gran pê*. Si tu ne veux pas obéir (croire) je te fais «à» devenir bouc (mot à mot petit bouc) à longs poils. Et cette menace dont nous ne comprenions évidemment pas le sens, mais dont nous entrevoyions non sans une certaine terreur la réalisation, nous faisait une impression, dûe au mystère qui en enveloppait le sens.

J'ai interrogé ma mère pour mon instruction... et la vôtre! Voici. *L'è na réjon kə dəjan dınchə*. C'est une parole (Es sind Worte dirait-on en allemand) que l'on disait ainsi.

Son sens? *Də l'afêrə k'on dəjê dınchə i-j'infən po lè tini chu la krıntə*, des choses que l'on disait ainsi aux enfants pour les tenir sur la crainte. Vous le voyez, cela ne nous mène pas encore très loin. Sa mère, de Villarvolard — née en 1837 — le disait déjà à ses enfants. Ma mère n'a jamais entendu parler du sens «devenir demi-fou ou ensorcelé», dont on parle dans le Glossaire.

Il y avait autrefois en Gruyère beaucoup de chèvres. Ma mère se souvient d'en avoir vu à La Roche en assez grande quantité, mais pas à très long poil.

Voici cependant ce qu'elle me raconte. Joseph Pollet et son frère Léon, de Villarvolard, se promenant dans les montagnes en Gruyère, entrèrent par curiosité dans un chalet inhabité. Ils virent sur le soliveau (*lə cholé*) un bouc énorme qui leur faisait des yeux furibonds. Retournant dans ce chalet une autre année, ils le retrouvèrent inhabité, avec le même locataire. La présence de ce bouc ne pouvait pas s'expliquer d'une façon naturelle, pensèrent nos deux Pollet.